

## Emploi du temps prévisionnel de Formation Musicale - année scolaire 2025/2026

Lundi - salle 1		Mardi - salle 1		Mercredi - salle 1		Jeudi - salles 1, 5 et 7			
				13h00-13h30	atelier I/1b				
				13h30-14h30	<b>I/1b</b>				
				14h30-15h30	<b>I/4a</b>				
				15h30-16h30	<b>I/4b</b>				
17h30-18h00 atelier I/2a		16h30-17h	atelier I/2b			<b>Cycle d'Orientation</b>			
		17h00-18h00	<b>I/2b</b>						
18h00-19h00 <b>I/2a</b>		18h00-19h00	<b>I/3</b>	18h00-19h00	<b>II/1a en s.1, et b à l'auditorium</b>	16h30-17h15	<b>I/1aa - FM</b>	16h30-17h15	<b>I/1ab - Chant</b>
		19h00-19h30	atelier I/3					17h15-18h00	<b>I/1ab - FM</b>
						18h00-18h30	Ateliers s. 4, 5, 6 et info.		
						18h30-19h30	<b>II/2a en salle 1 - b en salle 7</b>		

L'atelier de soutien fait partie intégrante de la Formation Musicale, il doit être prévu dans l'emploi du temps de l'élève afin de pouvoir y assister à chaque fois que le professeur le demande. Il est obligatoire pour tous les élèves, de la rentrée jusqu'aux congés d'Automne, pour les révisions et remises à niveau. Ensuite, il sera signalé aux élèves concernés via le carnet de correspondance. Voir fiche explicative - I° Cycle de Formation Musicale